



# MÉTIER DE LA RESTAURATION: Plongeur

740 000 salarié·e·s



## SERVICES

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

*« J'ai deux services dans une journée de travail, avec une grande coupure entre les deux. Travailler deux années de plus, c'est pour moi la double peine ! »* Dan, 53 ans, plongeur dans un restaurant traditionnel.

### Dans son métier :

- Il entretient et nettoie la vaisselle et les couverts utilisés lors du service ainsi que tout le matériel de cuisine (casseroles, fours...)
- Il lave les carrelages et sols, tables de travail, écoulements ...
- Il assure le débarrassage des poubelles et ordures.
- Il a une connaissance parfaite de l'hygiène et de la propreté

### Dans son métier, il est exposé aux :

- Postures pénibles : station debout
- Gestes répétitifs
- Produits chimiques dangereux
- Bruit
- Coupures

### PÉNIBILITÉ

CES 3 EXPOSITIONS NE SONT PAS PRISES EN COMPTE !



Avec le projet de réforme du gouvernement, Dan devra travailler 2 ans en plus.

Pour une réforme des retraites vraiment juste, la CFDT revendique une reconnaissance de la pénibilité. La CFDT exige la reconnaissance de tous les facteurs de pénibilité et de la poly exposition pour bénéficier de départs anticipés à la retraite. C'est une mesure de justice sociale parce que l'exposition à la pénibilité provoque une usure physique prématuée et réduit l'espérance de vie des salarié·e·s.

### POUR UNE RÉFORME DES RETRAITES DE JUSTICE SOCIALE :

Les salarié·e·s exposés à des métiers pénibles doivent aussi bénéficier d'un départ en retraite anticipé !



CFDT-SERVICES.FR

CA  
C'EST NON !  
#64ANSCESTNON  
AINS